



Assemblée communale - Convocation

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune du Pâquier sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

Mardi 7 juillet 2020, à 20h00
à la salle polyvalente du Pâquier (gare)

LISTE DES OBJETS A TRAITER

1. **Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée communale du mardi 10.12.2019 : celui-ci est à la disposition des personnes intéressées au bureau communal et peut être consulté sur le site internet : www.lepaquier.ch**
2. **Comptes 2019**
 - 2.1 Présentation
 - 2.2 Rapport de la Commission financière sur la base de l'organe de révision
 - 2.3 Approbation
3. **Renouvellement du mandat à notre fiduciaire "Multifiduciaire Fribourg S.A."**
4. **Demande d'un crédit d'étude pour le projet de mobilité douce en lien avec le réaménagement de la route cantonale (VALTRALOC) et de la réorganisation spatiale de la zone du terrain de foot-déchetterie (projet "Parc du Chèrvi")**
5. **Attribution du mandat de Maître d'ouvrage à la Commune pour le déplacement du ruisseau du Chèrvi sis sur le site de JPF Constructions SA**
6. **Demande d'un crédit pour les modifications apportées au PAL (plan d'aménagement local) suite aux conditions d'approbation de la DAEC (Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions)**
7. **Approbation du nouveau règlement scolaire**
8. **Approbation du nouveau règlement relatif à la participation communale aux coûts des contrôles et soins dentaires scolaires**
9. **Approbation des nouveaux statuts de l'ARG (Association Régionale de la Gruyère)**
10. **Approbation des statuts de "Option Gruyère" (Association intercommunale pour la culture, l'enfance et la jeunesse en Gruyère)**
11. **Divers**

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés à l'administration communale pendant les heures d'ouverture.

Le Conseil communal

Le Pâquier, le 18 juin 2020